Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1975)

Heft: 339

Artikel: Pour châtrer la SSR

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1028856

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

radio et la télévision ». C'est la naissance prévue pour bientôt, sur les thèses exposées plus haut, d'une Association romande pour une radio-télévision démocratique (Arted). Une organisation capable d'être tout à la fois un catalyseur des critiques et des aspirations des usagers des moyens de communication de masse, un lieu de rencontre des groupes spécialisés dans les problèmes de l'audiovisuel (qui travaillaient jusqu'ici chacun pour son compte), et aussi un instrument de formation du grand public souvent encore dépassé par l'importance de l'enjeu. Pour cela, un large consensus de la gauche paraît nécessaire.

Un groupe de pression supplémentaire aspirant à s'introduire, sous le couvert de la défense des intérêts du plus grand nombre, dans le ménage intérieur de la radio et de la télévision, dira-t-on peut-être... Certes, dans notre pays, après, il faut le dire, le majorité de nos voisins, qu'ils soient allemands, italiens, français ou suédois, se révè-

lent au grand jour des appétits politiques insatiables dans la sphère de la télévision particulièrement. On pense au « Club Hofer », stipendié outre-Sarine par les milieux de la haute finance et du patronat (des dizaines de milliers de francs par année, et bientôt une publication régulière rédigée par des journalistes professionnels), dont la mission est de mettre au pas la Société suisse de radio et de télévision selon des canons ultraconservateurs.

Large mission

Dès l'abord, le projet d'Association romande pour une radio-télévision démocratique prend ses distances face à de telles menées : sa mission dépassera de loin celle d'un nouveau gendarme du petit écran et des ondes. S'il doit y avoir contrôle démocratique, ce sera par un éveil du public aux enjeux réels en question (l'Arted se propose d'abord d'agir « auprès des démocrates pour éveiller leur conscience politique, pour les sensibiliser à la fonction sociale (politique) des moyens de communication de masse, pour les soutenir dans leur participation active à l'utilisation de ces moyens »). Une telle ambition n'a rien de commun avec la simple volonté de s'imposer aux producteurs d'émissions. Un pari pédagogique comme celui-là suppose du reste la mise sur pied d'un travail de formation et d'information: ce sera la création proposée d'une permanence romande, dotée notamment d'un matériel video.

Il faut admettre que c'est dans la préservation stricte d'un équilibre entre ses activités de formation des téléspectateurs et des auditeurs, et celles tenant à l'examen critique des programmes, que l'Arted trouvera à la fois sa crédibilité et son efficacité; à cette condition, elle ne deviendra pas un « Club Hofer romand de gauche » qui ne ferait que de tendre encore davantage le climat dans le petit monde de l'audiovisuel.

Pour châtrer la SSR

Beaucoup plus, pour l'instant, qu'en Suisse romande, se développe en Suisse alémanique un véritable réseau de groupements divers dont la principale ambition semble être de châtrer la télévision et la radio, jusqu'à les rendre incapables de susciter le moindre esprit critique dans le public.

Le chef du Département des communications et de l'énergie, Willy Ritschard, n'est-il pas allé jusqu'à déclarer dans une interview que ses spécialistes, à qui du reste l'ordre avait été donné de traiter toutes les plaintes de façon sérieuse et complète, étaient actuellement débordés de réclamations. Et Ritschard d'ajouter: « Souvent, j'ai l'impression que toutes les occasions sont bonnes pour faire usage du droit de plainte; cela pourrait, je le crains, avoir à la longue un effet paralysant sur toutes les personnes concernées; j'ose espérer que ce n'est pas là le but recherché. » Et de préciser encore: « J'ai, à l'occasion, l'im-

pression que ce n'est pas la SSR qui met en danger cette diversité des opinions, mais plutôt le public qui, de plus en plus — souvent téléguidé en cela par des représentants d'intérêts précis trouve violemment à redire chaque fois qu'une opinion pas tout à fait conforme sort de la boîte. »

Déluge de plaintes

Et de fait, un épisode rocambolesque de cette petite guerre de la censure s'éclaircit actuellement peu à peu outre-Sarine. Après une émission consacrée, au milieu du mois d'octobre, sur le petit écran, aux comités de soldats, un véritable déluge de plaintes pour violation de la concession, comme on n'en avait pas encore vu malgré les nombreux précédents nés de l'affaire de Kaiseraugst, s'était abattu sur les bureaux des experts du Département des communications et de l'énergie et ceux des responsables de la SSR.

A l'examen, il s'avérait qu'après la dite émission, une publication officielle du Département militaire fédéral avait critiqué violemment les auteurs de ce reportage d'actualité, et avait été jusqu'à désigner, en conclusion, les destinataires des plaintes qui s'imposaient, soit la SSR, le département de W. Ritschard et le Conseil fédéral, avec les adresses utiles...

Davantage même, on pense avoir découvert, dans les milieux de la Télévision à Zurich, que non seulement la majorité des plaintes reçues ont été conçues, pour le fond, sur un seul schéma, mais qu'elles ont été dactylographiées par une même secrétaire qui s'est contentée, à chaque fois, de changer de machine...

Il est certain, les remarques de W. Ritschard le confirment, que faute d'un effort de formation du public, des manœuvres de ce genre sont destinées à se multiplier, suscitées de façon systématique par les milieux dont l'intérêt est au moins de paralyser les moyens d'information, en faisant fi des droits évidents des téléspectateurs et des auditeurs à l'indépendance des programmes proposés par la SSR.